

Image not found or type unknown



Droit saisie vente concubinage

Par **ferrari2406**, le **13/04/2010 à 15:45**

Bonjour, rnje vie actuellement en concubinage, et je fais l'objet d'une saisie vente par huissier....ma question est la suivante:rn-l'huissier a t'il le droit de rentrer chez mon concubin qui lui seul est propriétaire de l'appartement?et a t'il le droit de saisir les meubles sachant que tout ce qui est dans l'appartement appartient a mon concubin?rnmer de votre réponse